

**Coopérative Terres du Hayon SCRL**



Ferme du Hayon 108  
6769 Sommethonne  
BELGIQUE

**Remboursement de parts sociales:  
Formulaire de demande**

***Vos informations***

NOM : ..... PRENOM:.....

ADRESSE POSTALE:.....

CODE POSTAL:..... VILLE.....

TEL. FIXE:..... GSM:.....

EMAIL:.....

Ces informations seront utilisées strictement dans le cadre des activités de la coopérative Terres du Hayon, afin de faciliter la procédure de remboursement de parts sociales. Nous nous engageons à ne pas les divulguer, ni à les utiliser à des fins commerciales.

**COORDONNEES BANCAIRES:**

IBAN : ..... BIC:.....

NOM DE LA BANQUE : .....

ADRESSE DE LA BANQUE : .....

Ces informations serviront exclusivement à effectuer le remboursement de vos parts sociales par virement bancaire.

## ***Vos motivations***

Nous vous demandons ici de prendre le temps de nous partager les raisons de votre demande de remboursement si ces raisons concernent directement le projet.

**Pourquoi je demande la restitution de mon investissement dans la coopérative Terres du Hayon:**

## ***Votre demande***

Je demande la restitution d'une partie ou de la totalité du montant que j'ai investi dans la coopérative Terres du Hayon sous forme de parts sociales.

NOMBRE DE PARTS SOCIALES: ..... (une part vaut 250€)

MONTANT TOTAL :..... euros

DATE DE SOUSCRIPTION :.....

Je souhaite rester informé des activités et évolutions de la coopérative Terres du Hayon : oui - non

J'ai lu le document "Devenir coopérateur" qui décrit l'objet social de la coopérative Terres du Hayon, ses missions, le rôle des coopérateurs et les conditions de souscription et de remboursement des parts sociales.

J'ai pris connaissance des conditions de remboursement de parts sociales. Notamment, j'ai bien compris que la coopérative dispose d'un délai maximum de cinq ans pour effectuer le remboursement à partir de la date à laquelle j'en aurai fait la demande écrite. Ces conditions sont amenées à évoluer dans le but d'assurer un remboursement efficace tout en garantissant la pérennité du projet.

J'ai conscience qu'il s'agit d'un placement financier sans intérêt, ni dividende. La valeur des parts sociales que j'ai souscrites est restée inchangée dans le temps. Le montant qui me sera restitué sera donc équivalent au montant investi au départ.

J'ai conscience que ma demande devra faire l'objet d'une décision en Assemblée Générale. C'est donc à l'issue de l'Assemblée Générale, qui se tient habituellement en juin de chaque année, que j'aurai réponse à ma demande.

#### SIGNATURE

date..... Lieu.....

*Merci pour votre soutien.*

*Quelles que soient les raisons qui vous amènent à retirer partiellement ou totalement votre investissement financier de ce projet coopératif, nous vous remercions de nous avoir soutenu durant ces années.*